

Livret de Certification

ENCADRANT APNÉE DE NIVEAU 1 Pool EA1 et EA1 (10m)

Nom du stagiaire :

Nom du Tuteur :

Nom de la structure :

Validation des pré-requis d'entrée en formation :

- Etre licencié à la FSQT.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'apnée de moins d'un an.
- Avoir 18 ans révolus lors de l'entrée en formation
- *Pré-requis Pool EA1 : Pool A2*
- *Pré-requis EA1 : A2*

Date :

Tampon et signature:

Remarque : le Livret de Certification est le seul document qui peut être exigible pour justifier de sa formation (cours théoriques, plongées techniques, d'encadrements, paramètres, validation par moniteurs et/ou tuteur).

Le carnet de plongée libre est facultatif.



FSQT

14 / 16 Rue Scandicci

93508 Pantin Cedex

01 49 42 23 19 info@plongee.fsqt.org

www.plongee.fsqt.org



Encadrant Apnée de Niveau 1 en EAA / en EAO (10m) Pool EA1 et EA1

Toutes les plongées réalisées dans le cadre de la préparation au EA1 ne pourront être prises en compte par le jury ou l'équipe pédagogique que si elles sont dûment mentionnées dans le LIVRET DE CERTIFICATION Pool EA1 et EA1 (téléchargeable sur plongee.fsgt.org).

L'ouverture officielle d'un Livret de Certification nécessite une déclaration d'entrée en formation auprès du Référent départemental effectuée par le tuteur du candidat et le président du club (cf. livret).

I – DÉFINITION DU NIVEAU

- Cadre technique capable de :
 - enseigner l'apnée, l'effectif de son groupe étant composé au maximum de 8 apnéistes,
 - organiser et diriger l'activité de plongée libre en espace aquatique n'excédant pas 10m conformément à la réglementation en vigueur,
 - Pool EA1 : former, évaluer et valider les plongeurs Pool A1 (direction de séance) ; dans le cas où l'EAA dépasse 10m, la supervision d'un encadrant apnée de niveau 2 (EA2) est obligatoire,
 - EA1 : former, évaluer et valider les plongeurs A1,
 - enseigner les connaissances théoriques jusqu'au niveau A1,
 - maîtriser les procédures pour gérer les situations d'urgence.
- L'EA1 a les prérogatives de guide de randonnée subaquatique et valide les 3 niveaux RandAp.

II – PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

- Etre âgé de 18 ans au minimum.
- Etre licencié à la FSGT.
- Etre titulaire du Pool A2 ou équivalent pour le Pool EA1 et l'A2 pour l'EA1.
- Etre présenté conjointement par un encadrant EA3(ou équivalent) licencié à la FSGT et le président du club d'appartenance.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'apnée de moins d'un an.

III – ORGANISATION DE LA FORMATION

- Dans les conditions définies par la réglementation et aux normes, la formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des compétences sont organisées au niveau du club sous la responsabilité d'au moins 1 encadrant apnée de niveau 4 (EA4) ou 1 (E4 Plongée + EA1) ou équivalent.
- La préparation du niveau peut être effectuée par des encadrants différents (EA3 ou équivalent minimum) dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique et sont licenciés à la FSGT.

IV – CONDITIONS DE VALIDATION (Utiliser les supports du présent livret)

- Avoir validé sur son livret de certification les différents modules.
La validation des unités de compétence pédagogique doit comprendre au minimum :
 - 1 séance de ½ journée de formation initiale à la pédagogie générale (UV1)
 - 1 séance de 2h sur le cadre réglementaire et sportif de l'activité (UV2)
 - 1 séance de ½ journée de formation initiale à la pédagogie spécifique de l'activité (UV3)
 - Direction et validation : un EA4 ou équivalent
 - 12 séances complètes (Direction, organisation, pédagogie) d'au moins 2h dont 3 au moins en EAA 5-10m (pour valider le Pool EA1) ou en EAO 5-10m (pour valider l'EA1) (UV4)
 - 8 séances de 1/2h de pédagogie théorique (UV5)
- Etre titulaire du brevet d'un CAFSAN Apnée ou équivalent de moins de 2 ans.
- Etre titulaire du brevet de secourisme PSC1 ou équivalent.
- L'évaluation de l'ensemble des épreuves doit se réaliser dans une période n'excédant pas 18 mois.

V – DÉLIVRANCE DU BREVET

Le brevet est décerné sous la responsabilité conjointe du responsable EA4 ou équivalent, licencié à la FSGT et du président du club formateur.

Le brevet est délivré et numéroté par le centre fédéral après réception du dossier transmis par le jury.



INTRODUCTION

Pour répondre et donner du sens à la démarche pédagogique spécifique à la FSGT qui est basée sur **L'ÉVALUATION CONTINUE**, les objectifs de ce document sont :

- lier la formation à la certification du brevet. Dans le cadre de l'Évaluation Continue qui cherche à valider des compétences dans le temps, la formation et la certification doivent être nécessairement liées. Ainsi les stages fédéraux ne sont pas des examens sanctions mais la finalisation d'une formation dans un contexte particulier avec pour finalité d'effectuer une évaluation de synthèse.
- accompagner les tuteurs et les stagiaires dans leur démarche de formation en leur proposant des thèmes de questionnement de l'activité. A partir de ces thèmes l'objectif est de formaliser les évaluations (détermination de critères) pour optimiser le caractère formatif de cette dernière.
- créer une ligne de cohérence dans la formation de nos cadres pour affirmer et faire valoir nos spécificités pédagogiques

Composition du livret de formation

Ce document est composé de 2 parties :

- **La 1ère partie** relate le parcours « plongée » du stagiaire et notamment son expérience antérieure au début officiel de sa formation E1. **Cette partie est remplie par le stagiaire.**
- **La 2nde partie** relate le vécu et les actions du stagiaire dans **le cadre de sa formation déclarée. Cette partie doit être intégralement remplie par le tuteur.**

Dans son intégralité ce livret permettra au jury de bien cerner la formation et la préparation du candidat à la validation. Ainsi on dépassera la simple signature en permettant au candidat un accompagnement performant.

Mode d'emploi

- 1- La page « Déclaration fédérale » doit être envoyée au référent départemental dès le début du tutorat. Une copie de cette déclaration devra demeurer dans le livret.
- 2- Tout au long de la formation, le tuteur et le stagiaire renseignent le Livret de Certification au fur et à mesure.
- 3- Le Livret complet doit être présenté au jury au 1er jour de l'évaluation finale.

Certification

La certification s'effectue obligatoirement par au moins 1 EA4 FSGT.

L'attestation de réussite/ demande de carte brevet (**cf. annexe 2**) doit être envoyée au centre fédéral (Pantin) avec le chèque de règlement correspondant.

Considérations générales

Il est impératif que le futur candidat réalise l'intégralité de son Livret de Certification avec le même tuteur. Si toutefois un changement devait avoir lieu, le candidat sera dans l'obligation d'en informer son référent local et d'obtenir son accord.

Le tutorat peut être ouvert à un binôme de moniteurs. Ces derniers s'engagent collectivement et solidairement dans la formation du stagiaire.

Le jury est dans l'obligation de refuser tout candidat n'ayant pas rempli les conditions du Livret de Certification.

Nous avons cherché à rédiger ce document de façon claire et précise. Toutefois et afin d'éviter toute ambiguïté et erreur d'interprétation, les personnes qui rencontreront un souci de compréhension dans la lecture ou le renseignement de ce document peuvent se rapprocher de leur référent ou du centre fédéral.

Ce document reste disponible sur le site de la fédération.

Nous souhaitons bonne chance à tous les futurs candidats et restons à la disposition des tuteurs pour l'amélioration de ce document.



PARTIE I (Stagiaire)

VOTRE PARCOURS

Brevet	n°	Lieu	Année	Pdt Jury
CAFSAN APNÉE				
PSC1				

Club	Année	Affiliation	Niveau Apnée	Fonction

EXPERIENCES ET MOTIVATIONS

Quelles sont les principales motivations de votre candidature ?
Quelle est votre implication au sein de la FSGT ou de votre club ?

CONNAISSANCE DE LA FSGT

Que pensez-vous du cursus FSGT d'apnée ?
Quelles sont les évolutions que vous souhaiteriez ?

VOTRE PREPARATION

Comment avez-vous abordé votre préparation technique ?
Comment avez-vous abordé votre préparation physique ?



PARTIE II (Tuteur)

(Les interventions ci-dessous sont obligatoirement supervisées par le tuteur)

Séances pédagogiques (Sous contrôle d'un EA4 FSGT)	OBJECTIFS MAJEURS
UV 1 Pédagogie générale (1/2 journée)	<ul style="list-style-type: none">- Initiation à la pédagogie générale- Promouvoir les valeurs du club et l'intérêt éducatif de l'activité- Analyser des différents publics- Construire un acte pédagogique :- Conduire / adapter / réguler une séance
UV 2 Cadre règlementaire et sportif (2 h)	<ul style="list-style-type: none">- Fonctionnement d'un club associatif- Organisation fédérale- Notions de responsabilités, responsabilité civile et pénale de l'encadrant bénévole, des personnes morales- Notion de mise en danger d'autrui- Notion d'assurance. Licence FSGT- Règlements de compétition apnée
UV 3 Pédagogie spécifique (1/2 journée)	<ul style="list-style-type: none">- Prévention des accidents d'apnée dans l'espace 0 -10m / secourisme apnée- Notions de préparation physique et de construction d'un programme d'entraînement- Travail en hypercapnie et hypoxie- Mise en place de la sécurité- Notions de nutrition du sportif- Protection de l'environnement
UV 4 12 séances comprenant la Direction /Organisation et la pédagogie pratique dans l'espace 0 -10m dont au moins 3 au-delà de 5m (en présence d'un moniteur de l'équipe pédagogique)	<ul style="list-style-type: none">- Révision et perfectionnement de la technique pratique- Initiation et perfectionnement de la pédagogie spécifique dans l'espace 0 – 10m- Aptitude à la direction et à l'organisation d'un groupe de plongeurs en milieu artificiel- Capacité à contribuer au développement de la vie associative- Contrôle des connaissances relatives à l'entretien, l'utilisation et le conseil du matériel (équipement individuel, de sécurisation de l'activité)- Organisation de l'activité dans l'espace 0 – 10m
UV 5 8 séances de pédagogie théorique A1	<ul style="list-style-type: none">- Maîtrise des connaissances théoriques- Formation et mise en situation pour l'enseignement de la théorie A1- Information et sensibilisation à la protection du milieu
UV 6 Préparation technique et théorique dans le cadre des prérogatives de l'EA1	<ul style="list-style-type: none">- Maîtrise de la réglementation et de la théorie pour garantir une pratique en toute sécurité et justifier les apports pédagogiques- Maîtrise de l'intervention sur un apnéiste en difficulté- Capacités apnéiques



UV 4 (Pédagogie pratique et organisationnelle – 12 séances minimum)

UV6 (partie préparation technique)

Séance 1 (UV4 & UV6) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO) <input type="checkbox"/> Espace Aquatique Artificiel (EAA)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Séance 2 (UV4 & UV6) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO) <input type="checkbox"/> Espace Aquatique Artificiel (EAA)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Séance 3 (UV4 & UV6) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO) <input type="checkbox"/> Espace Aquatique Artificiel (EAA)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Séance 4 (UV4 & UV6) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO) <input type="checkbox"/> Espace Aquatique Artificiel (EAA)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Séance 5 (UV4 & UV6) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO) <input type="checkbox"/> Espace Aquatique Artificiel (EAA)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Nom et prénom du stagiaire :



Séance 6 (UV4 & UV6) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO) <input type="checkbox"/> Espace Aquatique Artificiel (EAA)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	
Séance 7 (UV4 & UV6) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO) <input type="checkbox"/> Espace Aquatique Artificiel (EAA)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	
Séance 8 (UV4 & UV6) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO) <input type="checkbox"/> Espace Aquatique Artificiel (EAA)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	
Séance 9 (UV4 & UV6) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO) <input type="checkbox"/> Espace Aquatique Artificiel (EAA)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	
Séance 10 (UV4 & UV6) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO) <input type="checkbox"/> Espace Aquatique Artificiel (EAA)	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème et paramètres :</u>	
<u>Observations / capacités validées (voir annexe 1) :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Nom et prénom du stagiaire :



Séance 11 (UV4 & UV6) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO) <input type="checkbox"/> Espace Aquatique Artificiel (EAA)	Date et lieu :
Thème et paramètres :	
Observations / capacités validées (voir annexe 1) :	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	
Séance 12 (UV4 & UV6) : <input type="checkbox"/> Milieu naturel (EAO) <input type="checkbox"/> Espace Aquatique Artificiel (EAA)	Date et lieu :
Thème et paramètres :	
Observations / capacités validées (voir annexe 1) :	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Validation UV6 partie préparation technique et physique

- a) Capacités apnéiques
- b) Intervention sur apnéiste en difficulté

Date :
Tampon et signature (EA3 minimum) :

Nom et prénom du stagiaire :



UV 5 (Pédagogie théorique – 8 séances minimum)

UV 6 (Partie préparation théorique)

<u>Séance 1 (UV5 et UV6) :</u>	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème :</u>	
<u>Observations :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

<u>Séance 2 (UV5 et UV6) :</u>	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème :</u>	
<u>Observations :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

<u>Séance 3 (UV5 et UV6) :</u>	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème :</u>	
<u>Observations :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

<u>Séance 4 (UV5 et UV6) :</u>	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème :</u>	
<u>Observations :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

<u>Séance 5 (UV5 et UV6) :</u>	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème :</u>	
<u>Observations :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Nom et prénom du stagiaire :



<u>Séance 6 (UV5 et UV6) :</u>	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème :</u>	
<u>Observations :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

<u>Séance 7 (UV5 et UV6) :</u>	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème :</u>	
<u>Observations :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

<u>Séance 8 (UV5 et UV6) :</u>	<u>Date et lieu :</u>
<u>Thème :</u>	
<u>Observations :</u>	
<i>Signature et tampon de l'encadrant</i>	

Validation UV6 partie préparation théorique

- a) Organisation de la sécurité et prévention des accidents d'apnée
- b) Incident et accidents apnée

Date :
Tampon et signature (EA3 minimum) :

Nom et prénom du stagiaire :



ANNEXES

2 Annexes :

- Thèmes d'évaluation de l'activité d'enseignant
 - Attestation de réussite
Demande de carte FSGT
-

Thèmes d'évaluation de l'activité d'enseignant

Dans le but de soutenir les différents acteurs dans leur démarche de formation, cette annexe propose des thèmes de questionnement de l'activité d'enseignant.

Ces thèmes ont été déterminés à partir d'analyses descriptives de l'activité d'encadrants et correspondent en fait aux principales capacités que doit mettre en œuvre un encadrant pour répondre aux exigences de ses fonctions.

Chacun pourra s'appropriier ces thèmes en les déclinant selon ses propres critères afin de déterminer des critères d'évaluation ou des objectifs pédagogiques opérationnels.

Cette déclinaison correspond à la déclinaison des capacités sous forme de tâches ou savoir-faire constitutifs de ces capacités.

Ces thèmes ont pour vocation d'aider l'évaluation de l'activité mais ne constituent pas des obligations pour la certification du brevet d'Initiateur

(cf. Manuel du Moniteur pour les capacités à prendre en compte pour la certification).



Promoteur de la vie associative

- Participer au fonctionnement du club
 - s'intégrer à la vie du club en établissant les relations nécessaires et adaptées avec les membres actifs du club en fonction de leur rôle, fonction et statut (informer, rendre des comptes, solliciter, ...),
 - participer à des réunions internes et/ou externes,
- Contribuer à l'organisation des activités du club
 - contribuer à la programmation et l'organisation de l'activité subaquatique sur la saison,
 - être à l'écoute des adhérents et prendre en compte leurs demandes,
 - proposer des projets de développement et articuler son activité à la vie du club,
 - participer à la gestion d'un parc à matériel et l'utilisation des équipements voire des locaux (achat, prêt, entretien, hygiène, ...),
 - participer aux procédures administratives liées aux activités.
 - rechercher, recueillir et diffuser les informations nécessaires à la conduite des activités subaquatiques (repérer les sources et utiliser différents modes de communication),
- Décrire le fonctionnement et les valeurs de sa fédération,

Responsable de l'encadrement de l'activité

- Analyser le contexte de l'action
 - prendre en compte les paramètres liés au matériel,
 - prendre en compte le nombre et le niveau des pratiquants dans l'organisation de l'espace de pratique,
- Prendre en compte le public concerné
 - situer son action par rapport aux attentes, besoins et motivations des pratiquants,
 - adapter le contenu du programme à des publics (pratiques) spécifiques,
- Organiser et diriger une action d'animation d'activité subaquatique
 - accueillir et prendre en charge les pratiquants,
 - prendre en compte les différentes règles relatives à la mise en œuvre d'activités subaquatiques (réglementation de la discipline et celle de l'utilisation des lieux de pratique),
 - prévoir l'organisation des séances en fonction du niveau des pratiquants (mise en place d'évaluations si nécessaire),
 - Rappeler les consignes de sécurité nécessaires,
 - effectuer les aménagements matériels et techniques du site pour optimiser les conditions de pratique et garantir la sécurité des pratiquants,
 - susciter un niveau d'engagement important des pratiquants dans l'activité et dans son action en la rendant attractive,
 - évaluer son action et expliciter ses choix,
- Encadrer un groupe en immersion
 - organiser et gérer sa palanquée pour optimiser le temps de pratique,
 - proposer différentes approches pour prendre en compte les différentes motivations et aptitudes,
 - adapter sa séance au niveau de réussite et à l'évolution des conditions de pratique,
 - intervenir de manière adaptée pour gérer la sécurité du groupe (notamment faire respecter le briefing) et le respect de l'environnement,
 - vérifier le matériel des personnes sous sa responsabilité (sécurité passive) et effectuer les réglages éventuels,



Formateur

Pédagogie générale

- Analyser les différents types publics
 - identifier les caractéristiques des publics (âge, sexe, caractéristiques psychologiques, culturelles, intellectuelles, sociales, corporelles, niveau de pratique ...)
 - repérer les attentes et les motivations des publics,
 - prendre en compte les mesures de sécurité et les besoins particuliers des différents publics,
 - adapter son attitude et son action en fonction du public,

- Construire un acte pédagogique
 - établir une programmation des différentes actions de formation et d'évaluation sur une saison,
 - mettre en œuvre les moyens et outils nécessaires au bon fonctionnement d'une équipe pédagogique,
 - préparer une relation adaptée au public (accueil, mode de communication, gestion du groupe, capacité à l'animation, ...),
 - préparer une séance (objectifs (capacités), tâches comprenant des buts (comportements observables), des conditions de réalisation et des critères d'évaluation, organisation matérielle, régulations, planification des différents temps, ...),
 - prévoir des modalités d'évaluation et adapter son action,
 - choisir une méthode pédagogique adaptée aux capacités du public,
 - gérer le travail physique du public et justifier son organisation de séance par des fondements scientifiques (sciences biologiques).

Pédagogie spécifique

- Initier et perfectionner
 - créer des séquences de formation en référence au cursus fédéral,
 - mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées aux capacités et aux besoins du public en justifiant ses choix pédagogiques (organisation, contenu et démarche),
 - conseiller les pratiquants en leur donnant des situations techniques pertinentes,
 - évaluer le niveau et la progression des pratiquants en situation,
 - réguler ses interventions pour les adapter au niveau de réussite de l'élève,
 - initier les élèves à l'analyse de leur propre pratique et faciliter leur accès à l'autonomie,
 - évaluer et réguler son action.

- Conseiller
 - connaître les principes de fonctionnement des différents matériels et équipements dans l'optique de conseiller les pratiquants,

- Faire preuve de maîtrise
 - montrer sa capacité à effectuer les techniques de l'activité et son aptitude à la démonstration,
 - mettre en œuvre des interventions de sauvetage et de 1^{er} secours (CAFSAN),



Attestation de réussite – Encadrant Apnée Niveau 1 Demande de carte brevet FSGT

A transmettre au siège de la fédération après avoir fait une copie qui demeurera dans le Livret.
FSGT Plongée – 14 rue Scandicci, 93508 Pantin cedex.

Nom et prénom :

Adresse (réception carte) :

.....

Date et lieu de naissance :

N° de licence FSGT :Club :

**Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention du brevet
d'encadrant apnée niveau I FSGT**

Pool EA1 (12€)

EA1 (12€)

	ACQUIS (Signature dans la case)
UC Pédagogique 1) Pédagogie pratique 2) Pédagogie théorique	
UC Direction et organisation de l'activité 3) Organisation et direction de séance / Directeur de plongée libre	
UC Connaissances théoriques 4.1- organisation sécurité et prévention des accidents (Oral) 4.2- Accidents et incidents en apnée (oral ou écrit)	
UC Technique 5) 400m PMT en moins de 8 min 6) Mannequin (100 m NL sans équipement et récupération <4 min – maintien en surface 1 min en déplacement) 7) Apnée dynamique : 3 x 50 m départ toutes les 1min 45sec 8) Apnée statique et dynamique : 1min + 25m (mini 30 sec) 9) Récupération et gestion apnéiste en difficulté 3 – 5m (d = 25m)	

Le jury et le Président du club certifient avoir vérifié la conformité des prérequis et des conditions de validation comme précisé ci-dessus.

Date et lieu :

Noms, signatures et tampons des membres du jury :

Nom, signature du Président du club et tampon du club :